



Le cercueil biodégradable

C'est en allant aux funérailles d'un ami que Martine Saussol, alors naturopathe, s'est dit que ça n'allait pas. « 4 000 euros la crémation, ça n'avait pas de sens ! » Elle en parle à un ami et rencontre un inventeur suisse, un certain Georges Bressant, qui a justement un projet de cercueil écologique sous le coude. Comprenez : une bière fabriquée en cellulose, donc biodégradable. Mieux : made in France, puisque fabriquée à partir de journaux recyclés dans une usine de Clermont-Ferrand. Au total, le cercueil pèse 12 kilos et en supporte 200. Et il a reçu toutes les habilitations nécessaires des services sanitaires. Mais le tout premier des avantages, c'est évidemment le prix, qui est divisé par quatre : 240 euros contre un minimum de 800 euros pour le bois. Les marges aussi risquent de diminuer pour les professionnels du dernier voyage, qui mettent pas mal de bâtons dans les roues de Martine Saussol. D'autant que le marché des funérailles est florissant : 540 000 usagers par an, qu'il vente ou qu'il neige.

Pour ceux qui hésiteraient encore par mauvaise conscience à l'égard du défunt, examinons les arguments écologiques d'Ecocerc, l'entreprise que vient de monter Martine Saussol, près d'Alès (Gard). « Rendez-vous compte qu'il faut un chêne de 80 ans pour extraire cinq cercueils en bois. En revanche, pour 1 000 cercueils en cellulose, six tonnes de papier recyclé suffisent, soit une économie de 270 mètres carrés de forêt, 102 arbres sains, 57 000 litres d'eau et 2 700 litres de fuel ! » Bon, d'accord, la cellulose est moins classieuse que le chêne lors du cortège funèbre. Aussi peut-on recouvrir le cher disparu et sa châsse de cellulose d'une coque amovible en hêtre ou en chêne, le temps de la procession. Autre avantage pour les proches du défunt qui avait choisi la crémation : les cendres recueillies, ce sont les siennes. Pas celles du bois du cercueil. G. M.